

A NOS ABONNES DE LA CAMPAGNE

L'agent général de L'OPINION PUBLIQUE, M. Edmond Stevens, parcourt en ce moment les paroisses des comtés de St-Hyacinthe, Arthabaska, Yamaska, Nicolet et Richelieu, dans le but de recueillir des souscriptions et de percevoir ce qui est dû à l'administration du journal pour abonnement.

JEUX D'ESPRIT ET DE COMBINAISONS

Adressez les communications concernant ce département au "Jeux d'esprit, bureaux de L'OPINION PUBLIQUE, Montréal."

ONT DEVINE :

- Mlle Alice Amanda Fortier, Ste-Scholastique : Nos. 156, 157, 162, 163.
Mlle L. Dolbec, Québec : Nos. 153, 158, 159, 162, 163, 165, 166, 168.
Mlle Azilda Vanier, St-Martin : Nos. 153, 156, 157, 162, 163, 165.
Mlle Albina Boyer, St-Laurent : Nos. 153, 156, 157, 169, 163, 165.
Mlle Emma Cinq-Mars, Montréal : Nos. 156, 162, 163, 165.
Dame O. C., Montréal : Nos. 152, 160, 162, 163, 164, 165, 166.
Dame J. B. L., Québec : Nos. 162, 165.
Mlle M. L. P., Valleyfield : Nos. 153, 161, 163, 165, 166.
Mlle Eug. Cinq-Mars, Montréal : Nos. 157, 162, 163, 165.
Mlle Emma Domingue, Arthabaskaville : Nos. 153, 156, 157, 162, 163, 165, 166, 169.
Mlle Corinne Langlois, Ste-Scholastique : Nos. 156, 157, 162, 163, 169.
Mlle M. L., St-Hugues : Nos. 153, 162, 164, 165, 166, 169.
Mlle Eva Ranger, Saint-Polycarpe : Nos. 156, 157, 160, 162, 163, 165, 166, 169.
Mlle H. Généreux, Matane : Nos. 153, 154, 156, 163, 164, 166, 168, 169.
Mlles Adila et Melanie Joneas, Matane : Nos. 153, 154, 156, 163, 164, 166, 168, 169.
Mlle Ada Sauriol, St-Martin : Nos. 156, 162, 166, 169.
Mlle Rachel de Lamothe, St-Martin : Nos. 157, 159, 162, 163, 164, 166, 169.
Mlle Aloysia, Hamelin, Montréal : Nos. 153, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 169.
Dame E. P., Ste-Anne de la Pérade : Nos. 153, 161.
Mlle Azélie Michaud, Lévis : Nos. 153, 154, 157, 160, 162, 163, 165, 166.
Mlle Alida Palardy, St-Hugues : Nos. 153, 156, 158, 161, 162, 163, 166.
Mlle M. Dufresne, Trois-Rivières : Nos. 141, 145, 146, 151.
Mlle Eug. Lamontagne, Ste-Anne des Monts : Nos. 126, 127, 134, 141, 141, 145.
Ulric Dufresne, Forges St-Maurice : Nos. 157, 163, 165, 166.
Alf. Guévremont, Sorel : Nos. 153, 156, 157, 159, 163, 164, 165, 166, 167, 169.
Jos. A. T. Hudon, Trois-Pistoles : Nos. 162, 163.
Avila Ranger, St-Polycarpe : Nos. 153, 156, 157, 160, 162, 163, 165, 166, 169.
L. A. Dusablou, Trois-Rivières : Nos. 153, 160, 162, 163, 165, 166, 169.
O. L., St-Isidore : Nos. 153, 157.
S. Martel Trois-Rivières : Nos. 140, 141, 152, 153, 157, 162, 163, 165, 166, 169.
Alcide Brulé, Vaudreuil : Tous, excepté Nos. 155 et 156.
G. E. Panneton, Trois-Rivières : Nos. 141, 145, 146, 151.
L. A. L., St-Joseph (Beauce) : Tous, excepté 154 et 155.
Is. Enoch Lepage, Québec : Tous, excepté 156 et 167.
V. P., Isle Dupas : Tous, excepté 154 et 163.
J. A. L., Berthier (en haut) : Tous, excepté 161.
Chs J. Leclaire, Ste-Thérèse : Nos. 153, 156, 161, 162, 163, 154, 165.
Ph. Lepage, Rimouski : Nos. 162, 163.
Ferrières De Bussy, Ste-Thérèse : Nos. 153, 161, 163, 164.
A. P., Arthabaskaville : Nos. 157, 161, 163, 164, 165, 166, 169.
J. C. Dupuy, Sherbrooke : Nos. 153, 161.
M. A. L. A., Berthier (en haut) : Tous, excepté 154, 155, 158.
J. V. de L'Espinay, Montmagny : Nos. 153, 162, 163, 165, 166.
Alph. Aubut, Ste. Flavie : Nos. 153, 154, 163, 165.
N. Cloutier, M. L. Gauthier, Trois-Rivières : Nos. 141, 145, 146, 151.

LE PRINCE ALBERT

Le prince Albert était surtout remarquable par son caractère. Voici un incident qui démontre comme il savait bien gouverner sa famille :

C'était à l'époque où le prince de Galles apprenait ses premières leçons ; mademoiselle Hillgard, gouvernante de la famille royale, voyant le jeune prince inattentif à ses leçons, lui dit :

— Votre Altesse Royale ne s'occupe pas de son affaire ; voulez-vous avoir la bonté de prendre votre livre et d'étudier votre leçon.

Le prince répondit qu'il n'en ferait rien. — Alors, dit la gouvernante, je vais vous mettre dans le coin.

L'enfant répondit qu'il n'apprendrait point sa leçon et qu'il ne se mettrait dans aucun coin, attendu qu'il était le prince de Galles ; et comme pour montrer son autorité, il crut devoir donner un coup de son petit pied dans une glace.

Etonnée de ce défi, la gouvernante se leva et dit :

— Monsieur, vous allez apprendre votre leçon, et si vous ne le faites point, bien que vous soyez le prince de Galles, je vous mettrai dans un coin.

La menace ne produisit aucun effet. Mademoiselle Hillgard, voyant son autorité ainsi méconnue, envoya chercher le prince Albert. Ce dernier arriva bientôt et, s'étant enquis de la raison de sa venue, il montra au jeune homme un tabouret et lui dit :

— Vous allez vous asseoir là, monsieur. Puis il alla quérir une bible et dit au prince de Galles :

— Maintenant, je vais vous lire ce que saint Paul dit de ceux qui sont sous la garde de leurs tuteurs et de leurs gouverneurs

Et, après avoir lu le passage, il ajouta : — Il est indubitablement vrai que vous êtes le prince de Galles et si vous savez vous conduire vous pouvez être un jour un grand homme ; vous pouvez être roi à la place de votre mère ; mais vous n'êtes maintenant qu'un petit garçon. Bien que vous soyez prince de Galles, vous n'êtes qu'un enfant sous la garde de tuteurs et de gouverneurs à qui vous devez obéir. De plus, je dois vous répéter ce que dit Solomon, "que celui qui aime son fils le châtie quelque fois."

Et après lui avoir infligé une punition corporelle, il le mit dans un coin et lui dit :

— A présent, vous allez rester là jusqu'à ce que vous sachiez votre leçon et que mademoiselle Hillgard vous donne la permission de sortir ; et souvenez-vous bien que vous êtes sous la garde de tuteurs et de gouverneurs à qui vous devez obéissance.

Mères ! Mères !! Mères !!!

Etes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents ? S'il en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille de SIROP CALMANT DE MME WINSLOW. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade — cela est certain et ne saurait faire le moindre doute. Il n'y a pas une mère au monde qui, ayant usé de ce sirop, ne vous dira pas aussitôt qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et rend la santé. Les effets tiennent de la magie. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas et agréable à prendre. Il est ordonné par un des plus anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux Etats-Unis. Les instructions nécessaires pour faire usage du sirop sont données avec chaque bouteille.

Une toux et un mal de gorge doivent être arrêtés. La négligence est souvent la cause d'une maladie de poumons ou d'une consommation incurable. LES TROCHISQUES DE BROWN pour les Bronchites ne causent aucun danger à l'estomac comme les sirops et pectorales, mais agissent directement sur les parties malades ; soulageant l'irritation, guérissant l'Asthme, Bronchites, Rhumes, Catarrhe et maux de Gorge, et les autres maladies auxquelles sont sujets les orateurs publics et les chanteurs. Depuis trente ans que ces TROCHISQUES sont en usage, ils n'ont fait que gagner en popularité. Ce n'est rien de neuf, mais ils ont été expérimentés depuis bien longtemps et ils ont mérité d'être rangés au nombre de ces rares remèdes qui procurent une guérison certaine dans le siècle où nous vivons. Vendu partout à 25 cents la boîte.

Incorrections de langage relevées dans les journaux

Ne dites pas : que le gouvernement commence les travaux de telle façon qu'il croira pouvoir être acceptée par le pays ; — mais : de la façon qu'il croira pouvoir être acceptée par le pays.

On pourrait dire : que le gouvernement commence les travaux de telle façon qu'ils puissent être acceptés par le pays.

Le mot telle a un sens indéfini qui n'en permet pas l'emploi sous la première forme.

Au lieu de dire : pas moins de deux millions devraient être dépensés annuellement — dites : deux millions au moins devraient être dépensés annuellement.

La première tournure est lourde.

Ne dites pas : maintenant, le chef du gouvernement d'alors déclara les conditions complètement insuffisantes ; — dites : alors, le chef du gouvernement déclara les conditions complètement insuffisantes

Quoiqu'on le trouve employé par plusieurs auteurs, le mot maintenant sonne mal avec un passé.

Ne dites pas : nous nous bornons seulement au nivellement de la ligne — mais : nous nous bornons au nivellement de la ligne.

Le mot seulement n'ajoute rien, ne retient rien, et ne joue par conséquent aucun rôle.

N'écrivez pas : le ou avant le 31 décembre 1890... mais : le 31 de décembre 1890, ou avant ; ou bien : au plus tard le 31 décembre 1890...

Ne dites pas : de considérer qu'il serait peu sage de considérer pour un instant une telle proposition.

La répétition d'un même terme ne va guère à la langue française ; et dans le passage cité le verbe considérer ne convient à aucun des deux cas.

Quant au mot pour, il a été mis au lieu de pendant, et il est d'usage de nous entendre ce mot en pareil cas.

Ne dites pas : malgré que l'on fût obligé d'augmenter les taxes... — mais : quoiqu'on fût obligé d'augmenter les taxes.

La première expression est plus longue, sonne d'une manière peu gracieuse, et n'est pas française. — Courrier du Canada.

Prix du Marché de Détail de Montréal

Table with market prices for various goods in Montreal, dated April 2, 1881. Columns include item names (e.g., FARINE, GRAINS, LAITERIE, VOLAILLES, LEGUMES, GIBIERS, VIANDES, DIVERS) and prices in dollars and cents.

LES ÉCHECS

MONTRÉAL, 7 avril 1881.

Adressez les communications concernant ce département à O. TREMPÉ, 698, rue St-Bonaventure, Montréal.

SOLUTIONS JUSTES

Problème No. 266.—MM. M. Lalandry, New-York ; N. P. Sorel ; Un amateur, Ottawa ; V. Gagnon, J. Beland, Québec ; Trifuvien, Trois-Rivières ; N. Le-gault, Ottawa ; H. Lafrenière, M. Toupin, Montréal.

NOUVELLES.

—Le livre du cinquième Congrès d'Échecs des États-Unis sera livré au public le 10 courant.

JUDD vs MACKENZIE.—La position des combattants dans ce match est comme suit : Mackenzie gagne 3 parties et Judd en gagne deux.

—Le Morning Chronicle, de Québec, qui avait interrompu la publication de sa colonne d'échecs depuis une couple de mois, vient de reprendre sa place parmi la presse échiquéenne qu'il occupe avec beaucoup de distinction.

—Le match par voie télégraphique entre Liverpool et Calcutta s'est terminé le 8 mars dernier, par la victoire de Liverpool qui a gagné la première partie, la deuxième a été une remise. Nous publions aujourd'hui cette dernière partie.

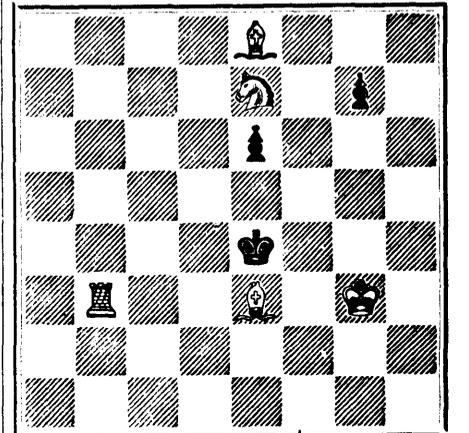
—Le tournoi annuel des Universités Cambridge et Oxford doit avoir lieu mercredi de cette semaine, au "St-George's Chess Club," Londres. Nos lecteurs doivent se rappeler que l'année dernière, Cambridge a remporté une éclatante victoire sur Oxford qui n'a pas gagné une seule partie durant la lutte.

—Nous apprenons, dit le Chess Player Chronicle, que le match entre MM. Gunsberg et Blackburne est définitivement arrêté, et sera joué successivement au "Purcell's Chess Room" et au "Divan." L'enjeu est de £10 de chaque côté. Quatre parties seront jouées par semaine, et le temps limité est de vingt coups par heure. M. Gunsberg reçoit l'avantage de deux parties sur sept ; les remises ne compteront pas.

PROBLEME No. 268.

Composé par M. M. J. MURPHY, Québec.

NOIRS.



BLANCS.

Les Blancs jouent et font mat en 3 coups.

Solution du problème No. 266.

Blancs. 1 Roi B. à 6e FR 2 P 8e R, fait F. 3 F 6e F, mat. Noirs. 1 R 4e D, forcé 2 R 5e R

140e PARTIE

Jouée par voie télégraphique entre Liverpool et Calcutta.

Blancs. CALCUTTA. Noirs. LIVERPOOL.

Table showing the chess game between Calcutta and Liverpool, listing moves for both sides (Blancs and Noirs).

AUX DAMES.—Conformément à la promesse que nous fîmes, il y a trois semaines, nous donnons avis que nous venons de recevoir 12 caisses de superbes étoffes à robes, couleurs et patrons nouveaux, que nous offrons à, 12, 15, 17, 20 et 25 cents la verge. Ces étoffes à robes seraient certainement encore à bon marché à 5cts de plus par verge, mais pour des raisons que nous donnons dans une lettre maintenant en circulation, nous pourrions et nous voulons, les vendre aux prix indiqués plus haut. Nous invitons respectueusement les dames à venir faire leur choix à même les marchandes superbes et toutes fraîches. Dupuis Frères, 605, rue St-Catherine, coin de la rue Amherst, Montréal.